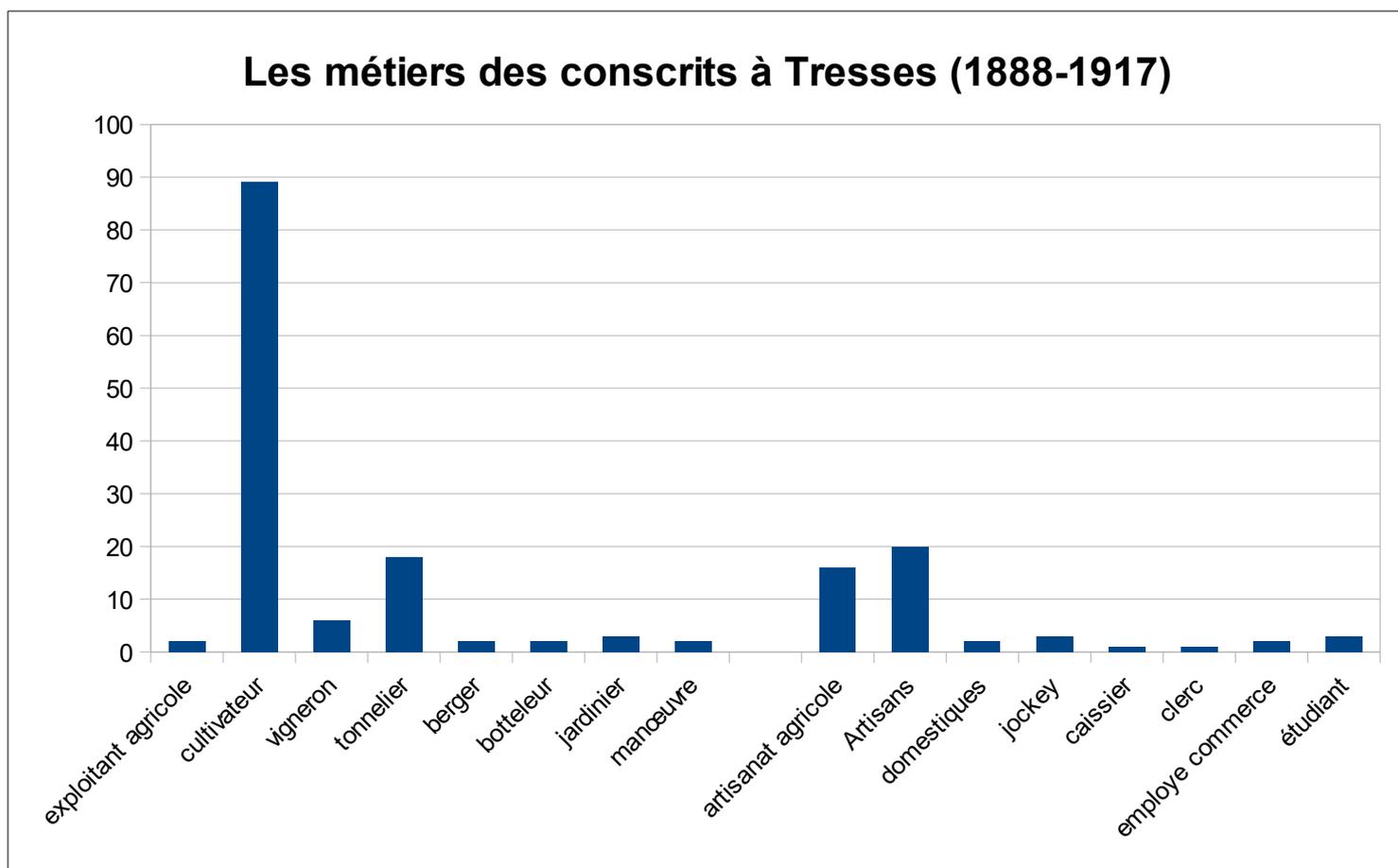


# Tresses pendant la grande guerre 1914-1918

Au recensement de 1911, Tresses comptait 786 habitants. Il est désormais possible de décrire partiellement l'environnement social et économique de la commune à la veille du grand conflit qui va provoquer tant de morts et tant de souffrances dans les familles grâce au recensement des livrets militaires<sup>1</sup>, aujourd'hui numérisés, concernant tous ceux qui à un moment ou à un autre habitaient ou travaillaient à Tresses<sup>2</sup>.

## Une commune agricole et rurale

80 % des mobilisés travaillent plus ou moins directement dans l'agriculture. Plus de la moitié d'entre eux sont qualifiés de « cultivateurs » dans le livret militaire. Viennent ensuite les tonneliers, un peu plus de 10 %. Six incorporés se définissent vignerons. Il convient d'y ajouter les actifs de « l'artisanat agricole », groupe dans lequel nous avons placé maréchal-ferrant (5), charron et charretier (3 chacun), bourrelier (2)... Nous avons regroupé sous la rubrique « artisans » d'autres métiers : mécanicien (5 personnes), chaudronnier, ébéniste, charpentier, boucher... Les autres emplois sont peu représentés.



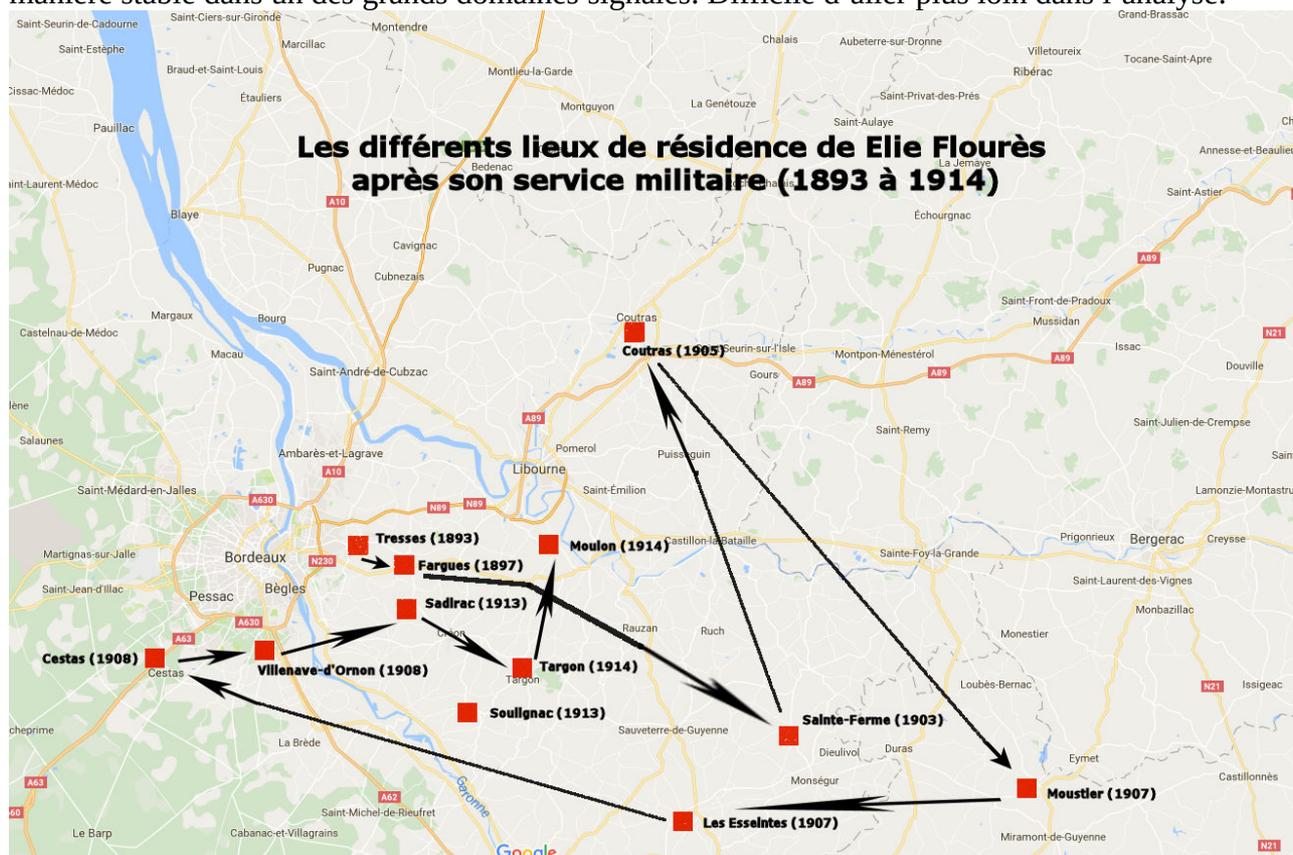
1 Les livrets militaires ne constituent pas un outil parfait. Ils sont incomplets, imprécis. Toutefois, ils fournissent de précieux éclairages sur la société tressoise à l'époque

2 Michel Harpillard, adjoint chargé de la culture, a réuni autour de lui un groupe de recherches afin d'approfondir l'étude de Lucien Deluga sur l'Histoire locale. Parmi eux, citons Daniel Gautriaud et Alain Becoye. L'analyse porte sur la totalité des livrets militaires, c'est-à-dire y compris ceux de mobilisés dont on n'est pas sûr qu'ils ont un lien établi avec Tresses. Sur 177, une dizaine de cas sont douteux. Car, ce qui compte ici, ce n'est pas tant le lien avec Tresses, que ce que l'ensemble des dossiers analysés nous apporte pour comprendre la société de cette période.

Le centenaire a été célébré le 11 novembre 2016 et huit panneaux culturels de 80x120 cm ont été présentés au cours de cette manifestation

Deux conscrits seulement sont déterminés comme propriétaire pour l'un et exploitant agricole pour l'autre. Or la commune de Tresses se caractérise par l'existence de « grands » domaines agricoles, s'appuyant sur un système de métairies qui emploient cette main-d'œuvre constituée de cultivateurs. Pour mieux comprendre ce que recouvre cette notion de « cultivateur » selon la mention portée sur le livret militaire, il aurait fallu que ce dernier soit suffisamment explicite. Ce qui n'est pas le cas. Un seul élément permet d'approfondir cette question : la mention de changement d'adresse entre la conscription et la mobilisation de 1914. Cette information permet de dégager deux grands groupes d'individus classés par l'armée comme « cultivateurs ».

Un premier groupe est constitué par tous les « cultivateurs » pour lesquels il n'y pas d'autre adresse que celle de leur lieu de résidence au moment de la conscription. Parmi eux, on peut estimer que certains sont de petits propriétaires (moins de 10 ha, le plus souvent moins de 5 ha), que d'autres travaillent au côté de leur père sur une exploitation familiale de taille modeste, ou bien de manière stable dans un des grands domaines signalés. Difficile d'aller plus loin dans l'analyse.



Le second groupe réunit tous les « cultivateurs » qui ne travaillent pas à Tresses, installés dans une autre commune voire dans plusieurs communes au fil des années qui précèdent la mobilisation générale. Pour tous ces individus il conviendrait d'utiliser le terme de journalier, d'ouvrier agricole. Ce ne sont pas des cultivateurs sur leur propre parcelle, mais des salariés des plus grandes exploitations de Tresses (1897) ou des communes avoisinantes. Preuve en est, la très grande mobilité de certains de ces cultivateurs comme le prouvent les changements fréquents de résidence sur le livret militaire. Prenons le cas de la famille MIRAMALOUS, l'un des fils est né à Villenave-d'Ornon, le second dans les Pyrénées-Atlantiques, ce qui démontre une forte mobilité, le groupe familial venant ensuite se fixer à Tresses<sup>3</sup>.

Certes, la plupart d'entre eux occupaient un poste régulier au sein d'une exploitation, mais d'autres étaient contraints de passer d'un emploi à un autre dans des communes différentes. L'exemple le plus remarquable, est celui d'Elie FLOURÈS, né en 1873 à Pompignac, résidant à Tresses ainsi que ses parents. En 1897, année de sa mise en disponibilité après le service militaire, il

3 Antoine Miramalous était cocher et décède en 1903. Son frère Jean-Baptiste a été blessé deux fois et rentre des combats avec une affection pulmonaire.

est à Fargues, en 1903 à Sainte-Ferme (près de Sauveterre-de-Guyenne), puis Coutras en 1905, Moustier (en Lot-et-Garonne) et Les Esseintes (près de La Réole) en 1907. En 1908, il opère à Cestas et à Villenave-d'Ornon. En 1913, mentionné « domestique », l'armée le localise à Sadirac et Soullignac (près de Langoiran). Juste avant d'être mobilisé en 1914, il travaille à Targon puis Moulon.

Campagne MARTIAL constitue un deuxième exemple de ces déplacements au gré des besoins des exploitations agricoles. Il est né en 1880 à Calonges en Lot-et-Garonne, près du Mas-d'Agenais, mais réside à Tresses avec ses parents au moment de faire son service militaire. Ce dernier terminé, il passe par Floirac (1903), revient à Tresses la même année, part pour Macau dans le Médoc en 1906, pour quelques mois et revient à Tresses.

Heureusement, pour la plupart des cultivateurs obligés de passer d'une ferme à une autre, le périple est géographiquement plus proche de Tresses, presque toujours dans les communes voisines de l'Entre-deux-Mers, parfois dans les communes de l'actuelle agglomération de Bordeaux.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les exploitations agricoles ne sont pas aussi spécialisées qu'aujourd'hui dans un type de production. Cependant, l'orientation viticole est dominante à Tresses. Ainsi s'expliquent l'existence d'une dizaine de tonneliers et la mention vigneron pour deux des conscrits. Notons, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de l'entrepreneur Charles Teyssonneau, l'essor de la culture des petits pois et des haricots verts, production destinée aux industriels de la conserve.

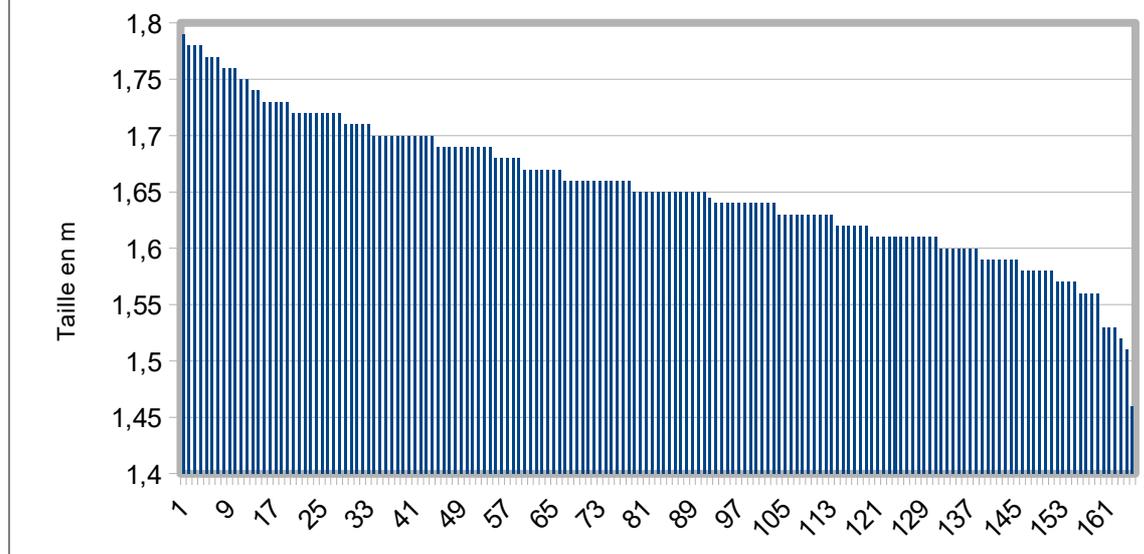
Ces grands domaines tressois disposent de serviteurs, comme le montre la présence d'un valet de chambre, d'un serveur, d'un cocher parmi les conscrits. Le plus original, tient à l'existence de trois jockeys. Le 22 novembre 1881, M. Jean Edouard Marcillac reprenait le château Biré et y installait une écurie de courses. Parmi ces trois jockeys, Hippolyte ADÉMA, dont le père, lui-même jockey, était propriétaire d'une auberge dans Tresses, l'actuelle Maison Adema.

Observons enfin que ces grands domaines tressois appartiennent à un modèle économique de plus en plus fragile comme le montrent les changements de propriétaire dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle. Ainsi, entre 1850 et 1918, le château Senailhac changea six fois de propriétaire jusqu'à son achat par E. Margnat, négociant marseillais. Le rachat par des négociants fortunés stabilise le système, mais au lendemain de la première guerre mondiale seules survivront les exploitations les mieux gérées, qui de toute façon n'utiliseront plus cette main-d'œuvre abondante.

## **Quelques caractéristiques de la population tressoise**

Le livret militaire fournit de nombreuses indications sur la morphologie des conscrits. Car à défaut d'une photo d'identité, il était relevé des renseignements sur la couleur des cheveux, la forme du nez et du visage... Autant de données peu exploitables. Ce qui n'est pas le cas de la taille des hommes qui vont effectuer leur service militaire.

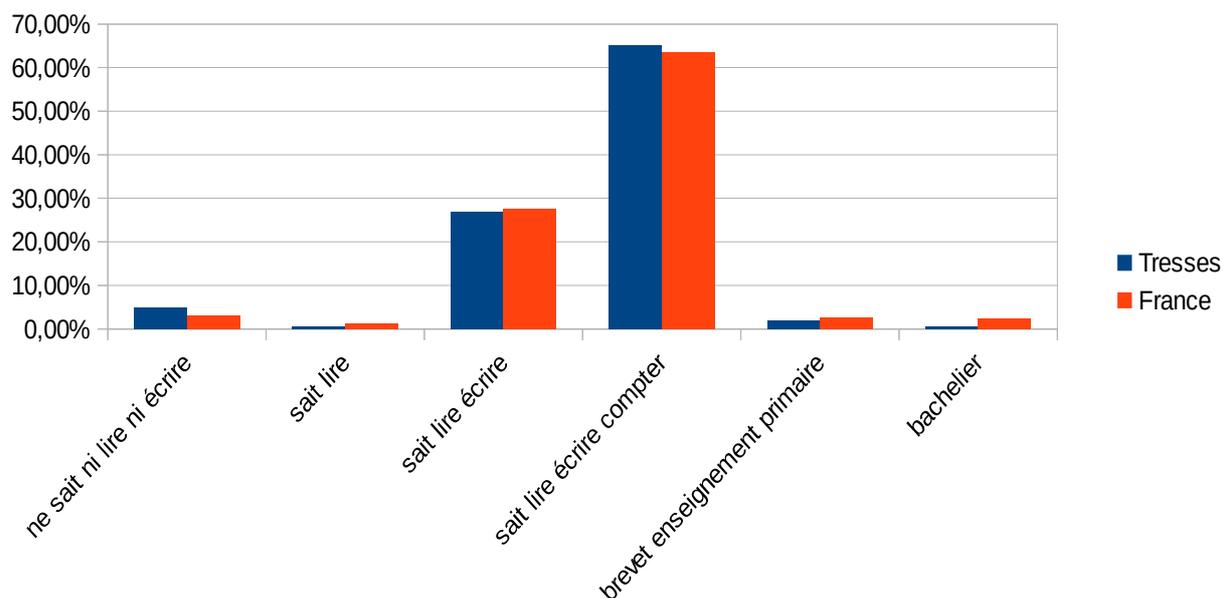
## Taille des conscrits à Tresses entre 1888 et 1917



La population masculine tressoise ne se démarque pas de la situation observée en France durant la même période. La taille moyenne est de 1,65 m en France. Il en est de même à Tresses. Ce sont les catégories aux extrêmes qui sont les plus intéressantes. Une dizaine d'individus seulement font plus de 1,75 m, une autre dizaine atteint 1,60 m et moins. Le plus petit des appelés mesurait 1,46 m. La petite taille des futurs soldats a été auparavant une raison d'être exempté du service militaire. Sous Louis XIV la taille minimum était de 1,624 m, celle-ci étant réduite progressivement pour être fixée en 1832 à 1,56 m. Six Tressois se placent dans cette situation, mais un seul, Elie Furt pour ses 1,46 m a été exempté de service militaire en 1912, car entre temps, en 1901, l'armée par peur de manquer de soldats dans un environnement politique très instable, avait supprimé la taille minimale pour être incorporé dans l'armée française. Seule comptait désormais la capacité de participer aux opérations militaires. Ce ne devait pas être le cas d'Elie FURT qui échappa à la mobilisation de 1914.

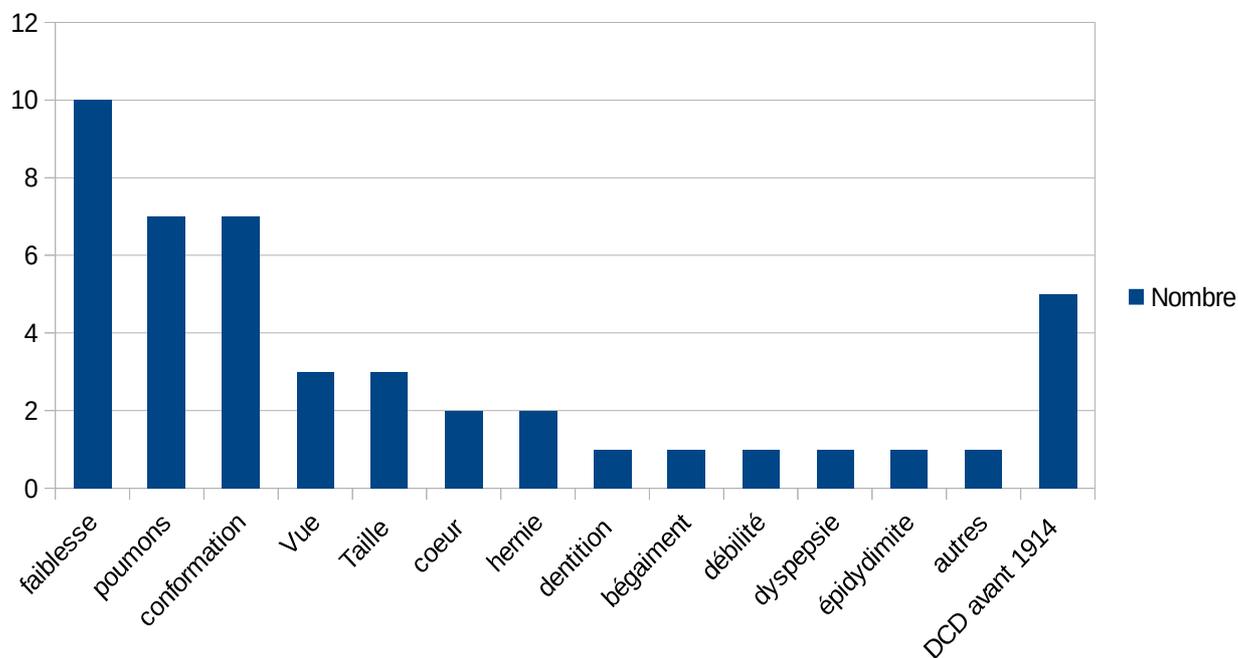
Le niveau d'instruction des appelés Tressois est comparable à celui de la France entière et démontre que l'effort en faveur de l'éducation sous la IIIe République est une réalité. Plus de 60 % des hommes en âge de faire leur service militaire savaient lire, écrire et compter. Tout juste peut-on observer que la proportion de jeunes Tressois ne sachant ni lire ni écrire est un peu plus forte que pour la France entière, tandis que celle des diplômés est plus faible. Est-ce à mettre en relation avec une population effectuant des tâches peu qualifiées dans le monde agricole ? Un seul bachelier exerçait la fonction de clerc dans une étude notariale. Trois étudiants étaient titulaires d'un brevet d'enseignement primaire leur permettant de suivre la scolarité dans un lycée.

## Degré d'instruction des conscrits en France et à Tresses (1888-1917)



Le livret militaire fournit des informations sur l'état de santé des appelés au moment où ils vont effectuer leur service militaire. Pour 45 hommes, soit 27 % du total des conscrits Tressois, ce qui n'est pas négligeable, le bilan santé n'est pas fameux. Relevons en premier lieu six décès avant la mobilisation de 1914. Si l'un d'entre eux avait été repéré pour des problèmes de « conformation », cinq autres sont morts alors que leur état de santé était bon au moment de leur service militaire. Trois maladies dominent parmi les appelés : une dizaine de cas de « faiblesse », sept individus affectés par des problèmes pulmonaires plus ou moins graves, tuberculose notamment, tandis que sept personnes relèvent de la rubrique « conformation ».

## Problèmes de santé des mobilisés au recrutement (1888-1917)



Le vocabulaire médical est finalement peu précis dans une majorité de cas. Qu'est-ce qui se cache derrière la notion de « faiblesse »? On pourrait supposer une insuffisance cardiaque, mais seulement deux appelés souffrent clairement du cœur. Il en est de même derrière la notion de « conformation » bien que cela suggère des ennuis anatomiques variés. Pas d'hésitation par contre pour tous ceux qui souffraient des poumons, la tuberculose faisait encore des ravages dans la société française, de même que pour tous les conscrits qui avaient des déficiences clairement identifiées : vue, taille, hernie, bégaiement, ennuis de digestion... Au moment de la conscription, tous les appelés concernés par les ennuis de santé répertoriés dans leur livret militaire ont été dispensés de faire leur service. Pour autant, leur état a été parfois réévalué lors d'une deuxième, voire troisième visite médicale. De plus, tous ont été mobilisés en août 1914 et ce n'est qu'à la suite de cette dernière visite médicale que certains ont été exemptés, réformés ou envoyés dans l'armée.

Le livret militaire est avare en renseignements concernant la démographie tressoise. A l'occasion, il est précisé le nombre d'enfants. Prenons le cas de Paul COURGET né à Tresses en 1868 dans une famille résidant dans cette commune. Il est libéré de ses obligations militaires consistant à travailler dans les chantiers de la Gironde en juin 1918 et à cette occasion il est mentionné qu'il est à la tête d'une famille de six enfants vivants. Autre exemple, celui de PONS Pierre, né à Bouliac en 1874, la famille résidant à Tresses au moment de sa conscription. Versé dans les services auxiliaires il décède à Commercy en 1918. Sur son livret il est mentionné sept enfants. François CHAUVIN né à Créon mais résidant avec sa famille à Tresses avait six enfants quand il est libéré de ses obligations militaires en mars 1918. Cinq enfants du couple LOSTE seront mobilisés durant la guerre 1914-1918. Ajoutons que la famille ADEMA prise en photo sur l'escalier de leur auberge, comptait trois filles et un garçon.

De ces quelques données on ne peut pas tirer de conclusions, mais émettre quelques interrogations que de nouvelles recherches pourront résoudre. Ces exemples constituent-ils des exceptions alors que la baisse de la natalité est entamée en France dès la moitié du 19<sup>e</sup> siècle ? Toutefois, cette diminution de la fécondité est forte dans la France des propriétaires, notamment en milieu rural parmi les détenteurs d'une exploitation agricole. Faut-il alors émettre l'hypothèse que cette baisse de la fécondité ne s'est pas encore véritablement imposée dans cette population d'ouvriers agricoles propre à l'environnement économique de Tresses parce qu'elle n'a pas à craindre le morcellement des terres au moment de l'héritage, n'en ayant pas la propriété ?

## **La vie municipale pendant la guerre de 1914-1918**

En 1914, Tresses a pour maire William TAYLOR (1908-1935). (photo ?). D'origine britannique, ce dernier venait d'acheter le 11 avril 1899, le domaine de Lisennes (82 ha) à Mme DUCOUX. Le domaine couvrait, il y a un siècle, 82 hectares. Dans une lettre écrite à W. TAYLOR, Mme DUCOUX vantait les avantages du domaine : *«Ma propriété est, avec une autre, citée dans le pays, comme la plus grande, la plus belle et la mieux cultivée»*. William TAYLOR avait 23 ans et effectuait cette acquisition après un héritage. Il était ingénieur agricole de l'Ecole de Grignan. Précisons que William TAYLOR est amputé d'une jambe ce qui l'écarte du service militaire et lui évite la mobilisation de 1914.

Divers extraits de délibérations du conseil municipal permettent d'apprécier la manière dont la guerre pèse sur la vie à Tresses durant la période 1914-1919 :

1er août 1914 : *Sous un ciel gris et orageux, l'après-midi du 1er août s'achève, un de ces après-midi comme il y en a peut-être une douzaine dans l'histoire de la France. Les cloches sonnent le tocsin, une affiche est posée sur la façade de la mairie. «Ordre de mobilisation générale». La guerre est déclarée; elle va durer quatre ans.*

9 août 1914 : *En raison des circonstances présentes (état de guerre) le conseil estimant que la commune aura besoin de toutes ses ressources pour venir en aide aux familles nécessiteuses, non*

*seulement pendant la guerre, mais aussi après la cessation des hostilités, elle décide de réduire ses dépenses en les limitant aux travaux indispensables.*

*27 septembre 1914 : Le conseil municipal décide de verser le montant de la souscription de la fête patronale au profit des militaires blessés.*

*15 novembre 1914 : M. le maire remercie tous les généreux donateurs qui ont compris que leur devoir de patriotes était de venir en aide inlassablement et par tous les moyens aux braves tombés sur le champ de bataille pour la défense du sol national.*

La guerre devait être courte, elle sera longue. La commune de Tresses se mobilise pour participer à l'effort national comme le montre d'autres extraits de délibérations du conseil municipal :

*18 avril 1915 : M. le maire expose que les usines qui habituellement font des conserves de petits pois ne pourront plus pour la plupart le faire cette année, étant requises pour la fabrication de conserves de viandes pour l'armée. Que, par conséquent, les cultivateurs de la région ne pourront vendre qu'une faible partie de leur récolte et ce à de mauvais prix et subiront de ce fait une perte. Qu'il serait possible de concilier les intérêts intimement liés de la défense nationale et des cultivateurs. Émet le vœu que les autorités militaires fassent fabriquer des conserves de petits pois pour l'armée.*

*28 novembre 1915: Sur la proposition du maire, et étant donné qu'il importe que chacun, dans la mesure de ses ressources, participe à l'emprunt de la défense nationale dont le succès est le gage de la Victoire finale, le conseil décide, à l'unanimité, de participer à l'emprunt.*

La guerre s'intensifie en 1916. Outre la bataille de Verdun sur le front occidental, les combats deviennent plus intenses sur le front oriental. Dans sa délibération du conseil municipal de :

*17 juin 1917 : «Le maire expose qu'en présence des difficultés du ravitaillement en farine, et se conformant aux indications de M. le Préfet, il a acheté au compte de la commune du riz, des pommes de terre et du maïs pour rétrocéder aux habitants ou au boulanger communal. Le conseil approuve ces mesures».*

La vie locale est difficile en cette année 1918 comme le montre ce passage des Délibérations du conseil municipal

*24 février 1918 : Le conseil émet le vœu qu'une carte de pain générale et uniforme pour toute la France soit établie le plus tôt possible. Que des catégories de consommateurs soient établies et qu'une ration supérieure à trois cents grammes soit attribuée aux travailleurs agricoles au besoin en réduisant la ration de certaines autres catégories pour lesquelles le taux de 300 grammes ne constitue pas une restriction.*

De janvier à avril 1919, des soldats américains (Sammies) ont été hébergés dans des familles tressoises comme le prouve quelques documents transmis par les familles concernées.

Pendant que les tractations avancent pour aboutir à la signature du Traité de Versailles avec l'Allemagne en juin 1919, la vie locale s'organise pour gérer l'après guerre comme le révèle divers extraits de délibérations du conseil municipal.

*6 juillet 1919 : Le conseil examine une demande du sieur ADEMA Joseph tendant à autoriser ce dernier à ré-ouvrir son débit restaurant fermé par suite de la guerre. Considérant en effet que c'est bien par suite des hostilités que le sieur ADEMA a été contraint de fermer le dit établissement le conseil est d'accord qu'il y a bien lieu d'accorder l'autorisation demandée.*

*Le Conseil désirant rendre un hommage de reconnaissance aux enfants de la commune qui ont donné leur vie pour la défense du sol national décide d'élever un monument funéraire sur lequel seront inscrits leurs noms. Pour cet objet, il vote une somme de quinze cents francs et désigne une commission à laquelle il donne mandat d'étudier quel serait le monument le plus approprié, Son prix de revient étant en rapport avec les ressources disponibles, et l'emplacement qu'il conviendrait de choisir. En font partie MM. William TAYLOR maire, QUEYRUT Antoine adjoint, ARMENAUD Hector, GUIMBERTEAU Pierre, abbé CHAUDEBORDE, MARCILLAC Emile, JEUNET Pierre, BASSADET Luc, BALGUERIE Edouard, NAU Ulysse.*

12 novembre 1919 : *Le conseil vote une subvention de cent francs à la Société «Union des Combattants de Tresses». Cette somme sera prise sur les fonds libres de la commune.*

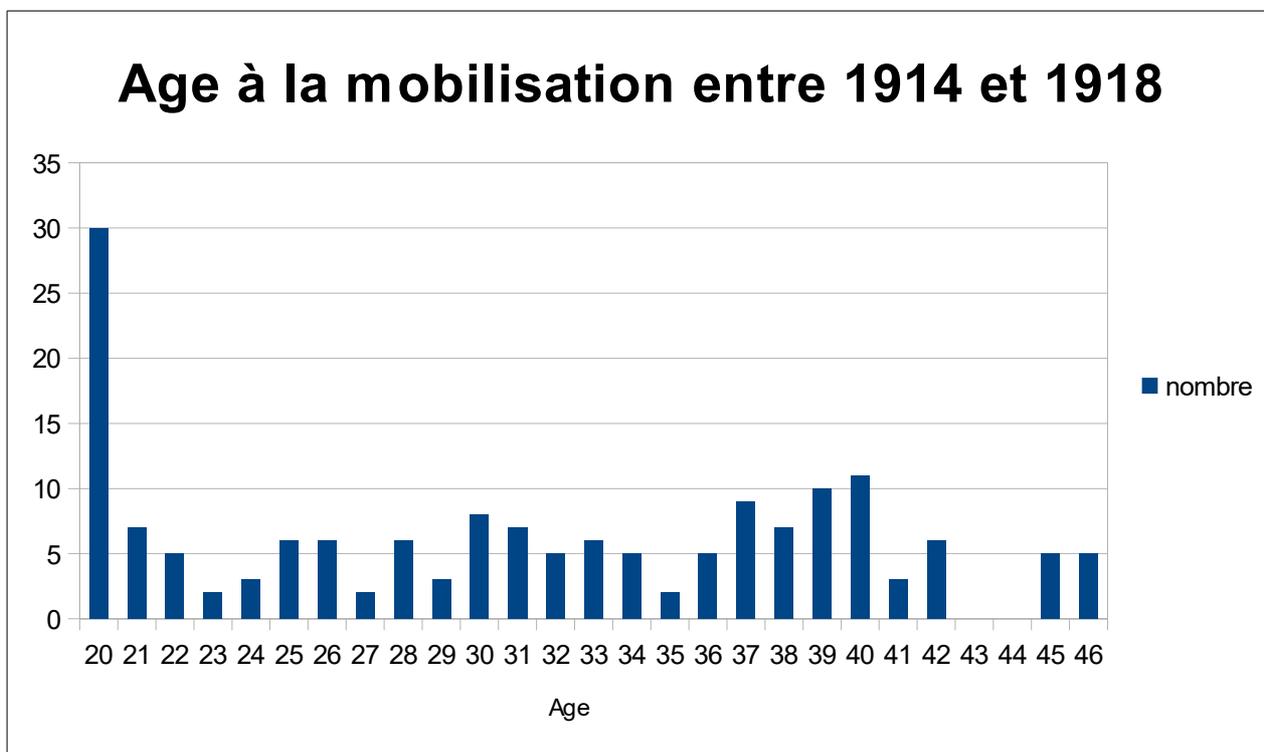
*Le conseil ratifie la décision de la Commission qui a traité avec les Marbreries Générales pour un monument en granit livrable au prix de six mille francs. Livrable franco gare de Bordeaux, inscriptions corrigées en plus.*

10 décembre 1919 : *Réélection de William TAYLOR, maire.*

26 décembre 1919 : *M. le maire fait connaître au conseil qu'il poursuit les demandes auprès de l'énergie électrique du Sud-Ouest en vue d'obtenir l'établissement d'un réseau de distribution dans la commune.*

## Morts, blessés et survivants, les Tressois pendant la guerre de 1914-1918

L'âge de la mobilisation est calculé par rapport à l'entrée en guerre pour tous ceux qui sont nés avant 1914, et par rapport aux années suivantes pour ceux qui sont incorporés à leur 20 ans alors que la guerre se poursuit. Ainsi s'explique le nombre important de jeunes de 20 ans, installés d'emblée dans le conflit. Mais comme on peut l'observer sur le graphique, l'armée a recruté



largement à la mobilisation de 1914 si on en juge par la trentaine d'hommes ayant 40 ans et plus.

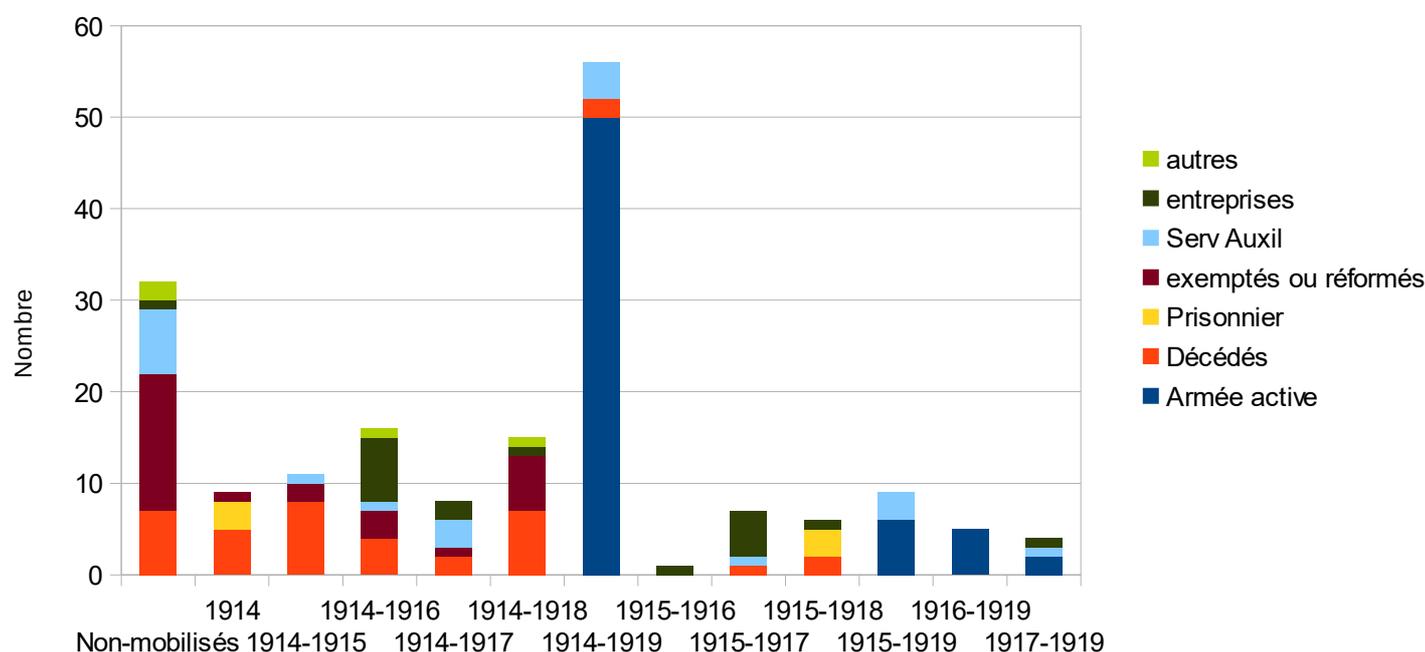
Parmi ces jeunes gens, certains appartenait à la même fratrie. 20 familles ont eu au moins deux enfants, voire plus, enrôlés dans les combats de 1914-1918, soit un total de 43. Mettons en exergue le couple formé par Étienne LOSTE et son épouse Suzanne née Boudier, qui ont vu cinq de leurs enfants, partir sur le front. Les deux aînés, Gaston Louis et Armand Louis seront tués. Dans quatre autres familles, un des deux frères est mort au combat. Soit un total de six décès.

A partir de 179 livrets militaires analysés, nous pouvons estimer qu'une trentaine de Tressois n'ont pas participé à la guerre. Ils apparaissent dans la rubrique non-mobilisés dans le graphique. Pour ces derniers, le livret militaire ne mentionne pas leur participation à la « campagne d'Allemagne ». Sous cette appellation sont inclus les 140 soldats de Tresses ayant été engagés sur les différents fronts pendant cette Grande Guerre : Allemagne, Orient et Maghreb. Mais tous ces mobilisés ne se sont pas battus en permanence durant ces quatre années, certains y laissant leur vie, d'autres placés dans les services auxiliaires en raison de leur état de santé. Il faut donc réaliser une étude fine, année par année, pour apprécier leurs différentes situations dans l'armée.

Sur les 32 Tressois non-mobilisés, sept sont morts avant 1914. Dans le cas de deux d'entre eux au moins, le décès est consécutif à leur état de santé dégradé, relevé au moment de la conscription. Mais pour les autres on ne connaît pas les raisons de leur décès. Un de ces décédés, Jean Robert REYMONDE, employé de commerce, né à Tresses de parents tressois, était un insoumis, le seul cas parmi les conscrits. Il a fait son service militaire en 1906, mais ne répond pas aux autres convocations, a été condamné pour vol par le tribunal de Bordeaux en 1909 et meurt à Barcelone en 1910.

Tous les autres ont échappé à la mobilisation de 1914 principalement pour leur état de santé, leur âge à cette date ou enfin pour des raisons économiques. N'y a-t-il pas de meilleur exemple d'exemption que le maire de Tresses amputé d'une jambe. Citons également le garde-champêtre de Pompignac maintenu dans sa fonction, qui deviendra ensuite Secrétaire de mairie au Bouscat. Sept de ces non-mobilisés en capacité de rendre service à l'armée ont été versés dans des services auxiliaires, dont un dans une entreprise. Signalons le cas particulier de Jean Pierre Edmond PITRES, né à Tresses en 1882, mais résidant au moment de la conscription à San-Francisco avec toute sa famille. Bien entendu il ne revient pas en France, mais il est affecté à l'arsenal maritime de San-Francisco comme dentiste durant une partie du conflit.

## Non-mobilisés et mobilisés Tressois (1914-1919)



Les mobilisés de Tresses se répartissent en deux grandes catégories en fonction de la date de leur entrée dans la guerre de 1914-1918. Les plus nombreux, soit 115, sont engagés en 1914, et sur ces 115, 56 resteront dans les armées toute la guerre, de 1914 à 1919, la démobilisation intervenant dans le courant de cette année 1919. D'autres, 32 au total, feront une période plus courte en fonction de la date de leur mobilisation entre 1915 et 1917.

Une lecture transversale du graphique, met en évidence les soldats décédés au fil des années et permet également de faire ressortir les années les plus meurtrières pour les poilus de Tresses<sup>4</sup> : dix morts en 1915 et huit en 1918. Nous verrons plus loin que les décès faisant suite à des blessures sont plus nombreux que ceux intervenus sous le feu de l'ennemi.

Bien entendu, le nombre de blessés progresse et se traduit pour certains par une démobilisation précoce bien perceptible sur le graphique, notamment pour l'année 1918, ou bien si l'état de santé n'est pas trop grave par le versement dans les services auxiliaires.

La Grande Guerre a accéléré la participation des femmes à la production agricole et industrielle. Pour autant, les besoins en hommes dans certaines activités apparaissent au fur et à mesure que la guerre se prolonge. Cette nécessité, se traduit sur le graphique par une poussée des détachements en entreprises en 1916 et 1917. Si certains mobilisés tressois restent dans des activités agricoles sur le front ou à proximité de leur lieu de résidence en cas de blessure, le plus souvent ils sont dirigés vers des établissements industriels ayant besoin de main-d'œuvre pour satisfaire les attentes de l'armée. Autant la grande majorité des cultivateurs est expédiée directement en première

<sup>4</sup> Rappelons, une fois encore, que l'analyse porte sur l'ensemble des livrets militaires et pas seulement sur les morts mentionnés sur le monument aux morts de Tresses.

ligne dès le début de la guerre, autant l'armée a recruté ceux qui avaient quelques compétences pour travailler dans des usines d'armement ou celles reconverties dans l'industrie de guerre.

Consciente de l'âge des mobilisés les plus âgés, l'armée a placé plusieurs cultivateurs dans des entreprises pour les classes de mobilisation entre 1888 et 1900. C'est le cas pour Jean DUBERNET, né en 1868, bourrelier, qui a donc 46 ans au moment de la mobilisation en 1914. Il est envoyé dans l'usine Vandier-Despret spécialisée dans la fabrication de la mélinite (explosif) et de l'acide picrique. Elle explose quelques mois après sa mise en service, le 1er mai 1916, causant la disparition de 176 personnes dont notre Tressois, Jean DUBERNET, ainsi que 138 blessés.

Pour les classes de mobilisation à partir de 1900, sont dirigés vers les entreprises des individus ayant quelques compétences dans des métiers non agricoles. C'est ainsi que trois enfants Guimberteau (de deux familles différentes) se retrouvent dans des usines : deux chez Panhard, qui livrait avant même le conflit du matériel militaire à l'armée, et un autre aux chantiers de la Gironde. Même chose pour un des enfants LOSTE placé au port de Bassens à partir de 1915. LABORDE Louis Octave, classe 1908, charpentier, partira, quant à lui, travailler à la poudrerie d'Angoulême.

Particulière est la situation de Pierre Jean JUHEL-RENOY, né à Tresses en 1883, étudiant en école de commerce, engagé volontaire pour trois ans en 1903. Libéré de son service militaire, il est déclaré insoumis en raison de son absence à la convocation de 1910. Or il se trouvait en résidence régulière à Buenos-Aires comme le reconnaît l'armée par la suite. Il intègre l'artillerie en octobre 1914, est versé plus tard dans les escadrons du train et enfin détaché auprès de l'armée britannique.

Pour tous les soldats intégrés dans les différents corps de l'armée française, l'envoi au contact des troupes allemandes est la règle. Ce n'est que plus tardivement qu'apparaîtra la nécessité d'envoyer des troupes sur le front oriental. Il y a sept soldats tressois dans ce cas et par chance deux d'entre eux nous ont laissé un carnet de guerre dont on pourra prendre connaissance plus loin. Ce carnet de route permet de les suivre dans leurs déplacements sur ce front oriental qui conduira Jean René MARTIN jusqu'au Danube et Hippolyte ADEMA en Crimée.

Mais il est une autre guerre dont on parle moins, celle qui se déroule au Maghreb, principalement en Algérie et au Maroc, ainsi qu'en Asie, territoires non encore pacifiés. Ce besoin de troupe dans les colonies a eu déjà des effets au moment du service militaire de certains Tressois. Ils sont 20 à participer à la pacification des colonies françaises et il convient de ne pas perdre de vue que ces derniers ont déjà combattu deux, voire trois ans, avant de se retrouver plongés dans la Grande Guerre 1914-1918. Suivons quelques-uns de ces Tressois ayant effectué leur service militaire hors de France.

Deux conscrits seulement partent pour l'Asie. Le cas d'André FOURCADET<sup>5</sup> est intéressant en raison de sa participation à la campagne du corps expéditionnaire de Chine de 1900 à 1902 (18 000 français dans une intervention internationale pour libérer Pékin), puis à son envoi à Casablanca (Maroc) en 1914, protectorat où il combattra les rebelles, se faisant tuer près de Midelt dans le Moyen Atlas en décembre 1918. Quant à Pierre GERMINEAU, né en 1884 et résidant à Tresses, il devient gendarme à pied après son service militaire. À ce titre, il est envoyé en Indochine où il participe à la campagne d'occupation du Tonkin et de l'Annam entre 1910 et 1913. Il se

---

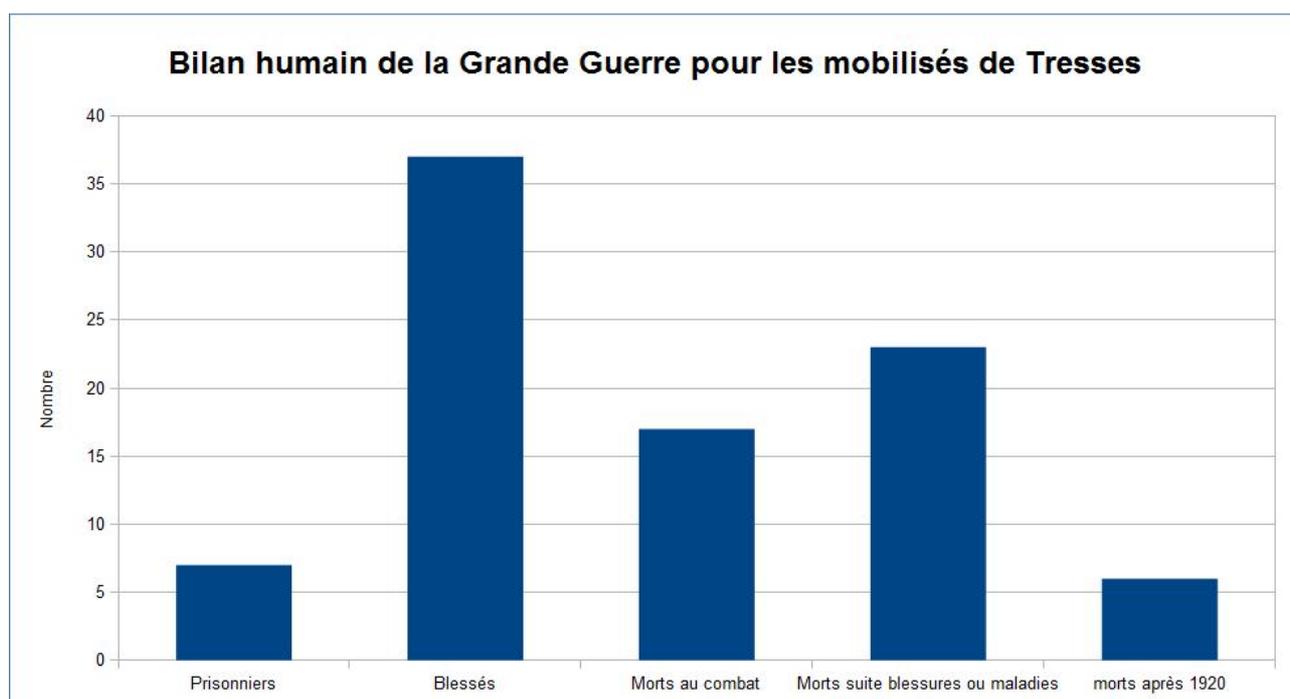
5 Son nom est mentionné sur le monument aux morts de Floirac

signale par son courage lors des inondations de 1913 en sauvant une cinquantaine d'enfants sur le toit d'une pagode. La mobilisation de 1914 le trouve en congé en France. Il reste rattaché à la Légion de gendarmerie et est réexpédié au Tonkin et en Annam en décembre 1915.

Les incorporés tressois sont plus facilement dirigés vers l'Afrique, un à Madagascar et 17 autres au Maghreb. Illustrons ce propos avec le cas de Jean FURT, né en 1872 à Lignan, résidant à Tresses ainsi que ses parents. Clairon, il est dirigé le 19 novembre 1893 vers le 2<sup>e</sup> régiment de zouaves puis versé à la 1<sup>ère</sup> compagnie de tirailleurs sahariens en 1895. Au total, il a passé trois ans à se battre en Algérie. Quant à Henri SERRESÈQUE, né à Yvrac en 1880, il a été affecté dans les zouaves et participe à la campagne militaire en Tunisie de 1901 à 1904.

Ainsi, plusieurs mobilisés Tressois en 1914, avaient déjà mené des combats hors de France et se trouvent à nouveau plongés dans une guerre encore plus longue et meurtrière. Or, les territoires occupés par la France en Afrique ou en Asie ne sont toujours pas pacifiés, notamment au Maroc. Alors que les combats nécessitaient de plus en plus de soldats sur les fronts allemands et orientaux, les demandes de renfort se faisaient de plus en plus pressantes, notamment de la part du général Lyautey au Maroc qui a dû laisser partir vers la France, lors de la déclaration de guerre, quelque 50 000 soldats, dont des contingents de marocains.

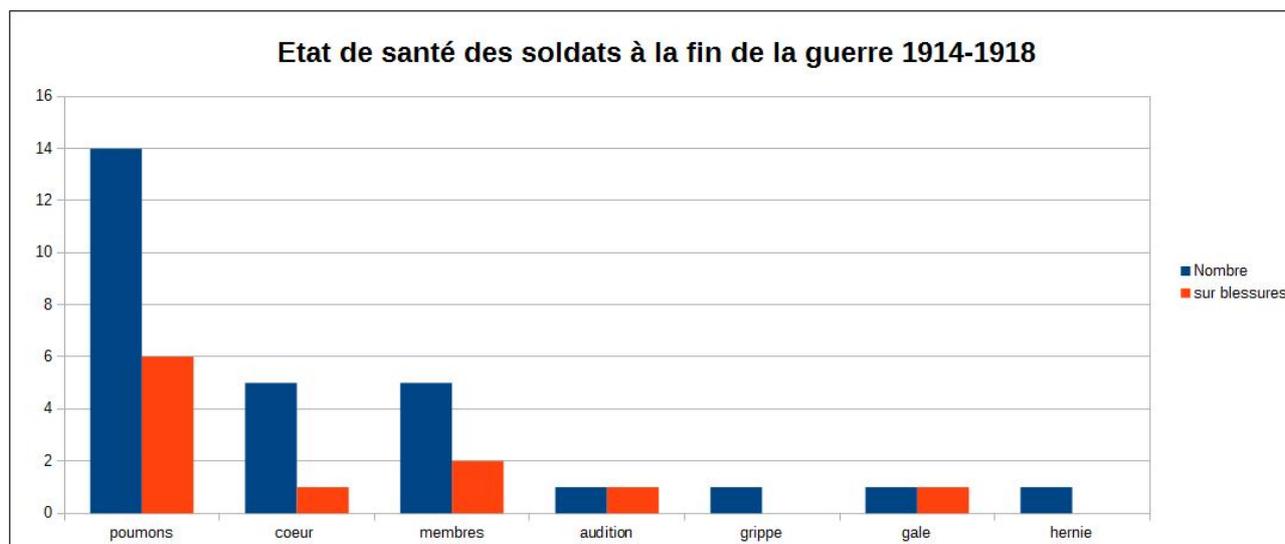
Pour cette raison, sept Tressois font partie des soldats envoyés au Maroc, à différentes dates, afin de permettre au commandement de préserver la tutelle de la France au Maroc. Nous avons déjà évoqué le cas d'André FOURCADET expédié en 1914 au Maroc. Antoine PÉRÉ, né en 1878 à Laparade (47) de parents habitant à Tresses, ne passe que quelques mois en France à sa mobilisation en 1914 et il fera une partie de la campagne du Maroc de 1914 à 1919. Urbain GALAND arrive à Casablanca en 1914 et meurt lui aussi en 1918 durant les combats qui se déroulent à Itzer dans le Moyen Atlas. Mathieu Léopold COURGET passe par le front allemand, a été porté disparu, retrouvé et embarqué à Marseille pour Casablanca en 1916.



Un tiers des soldats tressois ont combattu toute la guerre, et ne seront démobilisés que dans le courant de l'année 1919. Plusieurs ont échappé aux graves blessures, à la mort, mais pour autant ne sortaient pas indemnes d'une guerre aussi longue et aussi traumatisante en raison de la puissance de feu en relation avec un armement de plus en plus performant, des gaz utilisés et des conditions de vie particulièrement terribles dans les tranchées.

Sept Tressois ont été faits prisonniers. Quatre d'entre eux l'ont été dès 1914 et auront passé toute la guerre en captivité. Le cas de Louis DUFAU est original. Affecté spécial aux douanes de Nancy en mars 1907, non mobilisé pour cause de maladie en 1914, il est surpris à son domicile par l'invasion allemande, fait prisonnier et rapatrié en 1918<sup>6</sup>. Trois autres ont la malchance d'être capturés par les Allemands alors que la fin de la guerre est proche. Tous ont été rapatriés en 1919.

Nul doute que les livrets militaires sont très insuffisants pour établir un bilan des traumatismes subis par les soldats durant la Grande Guerre. Ceci est perceptible quand on relève une ou deux annotations concernant la grippe alors qu'on connaît les ravages causés au sortir du conflit armé. Toutefois, les indications portées sur les livrets de ceux qui sont libérés de leurs obligations en 1919 mais restent encore à la disposition de l'armée, ne laissent pas de place aux doutes. Troubles respiratoires, ennuis cardiaques et diminution ou perte de l'usage des membres constituent les cas les plus fréquents des conséquences de la guerre. Cas de tuberculose liés aux conditions de vie sur le front et troubles respiratoires consécutifs à l'usage des gaz concernent 14 personnes dont six ont été affectés également par des blessures.



Pour évoquer les traumatismes de la Grande Guerre parmi les mobilisés tressois, il suffit de s'appuyer sur quelques exemples. Jean DUCLERQ, né en 1876 à Grézillac, dont les parents résident à Tresses, est blessé en octobre 1915 par un éclat d'obus, alors qu'il est diminué physiquement par une arthrite chronique au genou. Pour autant il n'est pas exempté, mais changé d'armes en passant dans le train des équipages où il restera jusqu'à fin 1917 avant d'être renvoyé dans son foyer. La situation de Martial CAMPAGNE, né à Calonges (47) en 1880 de parents habitant à Tresses est encore plus exceptionnelle. « *Évacué blessé le 9/11/1914 il rejoint son corps le 22/12/1914. Évacué blessé le 27/09/15, rentré au dépôt le 15/11/1915 parti aux armées le*

<sup>6</sup> Il poursuivra sa carrière dans la douane, devenant lieutenant dans le district de Charleville en novembre 1924.

20/12/1915... Évacué blessé le 15/07/1916...dirigé vers Villers, évacué par train spécial et dirigé vers Calais. Arrivé au dépôt le 23/02/1917... Réformé temporaire par le CSR de Nancy le 19/07/1917. Renvoyé dans ses foyers le 21/07/1917. Se retire à Tresses »<sup>7</sup>. Tout aussi édifiant sur les cruautés de la guerre, est le cas de Lucien Jean TECHENEY né en 1882 à Floirac dont les parents sont tressois. « Parti aux armées le 28/08/1914 dans une unité combattante. Évacué le 16 mars 1915 sans autre indication. Revenu aux armées...Blessé le 1<sup>er</sup> septembre 1916 à Vaux (face postérieure de la cuisse droite). Évacué le 2/09/1916... malade le 25/01/1917. Entre à l'hôpital N°14 à St Nicolas le 11/02/1917 pour cardiopathie. Sortie en avril 1917 pour un autre hôpital pour tachycardie rebelle. Sortie en mai 1917 pour hôpital de convalescence<sup>8</sup>... ». Arrêtons-nous sur un dernier exemple, celui de Bernard SOUBIE-LATAPIE mobilisé en août 1914. IL est exempté, récupéré par l'armée en mars 1915. La suite est un long calvaire qui conduit ce Tressois d'hôpital en hôpital entre 1917 et 1919, tout en étant réaffecté quand sa santé s'améliore. Pourtant en janvier 1919, il est libéré de ses obligations militaires « pour bacille pulmonaire aggravée en service ».

Les décès les plus nombreux, 20, surviennent plusieurs mois après avoir été blessés ou frappés par une maladie contractée dans les tranchées. Dans ce cas aussi les imprécisions du livret militaire ne permettent pas de pousser l'analyse. Précisons qu'en l'état des annotations, sur les 19 décès dans des conditions d'hospitalisation, cinq font suite à des blessures, trois à des maladies référencées (tachycardie, tuberculose et troubles respiratoires). Pour les 11 autres, pas de précisions.

Les morts au combat sont au nombre de 17. Quatre Tressois disparaissent en août et septembre 1914 au cours de la « bataille des frontières » en Allemagne et en Belgique. Les autres tombent les années suivantes dont trois en 1918 : deux au Maroc et un à Commercy, comme nous l'avons déjà évoqué. Notons le cas particulier d'un engagé volontaire dans la marine à Toulon, disparu avec son navire. Soulignons enfin que les tués au combat appartenaient pour moitié aux classes d'âge de mobilisation allant de 1913 à 1917, six autres aux classes d'âge allant de 1900 à 1909, un seul à la classe d'âge antérieure, signe probable d'une moindre exposition en première ligne des mobilisés les plus âgés.

A cette liste de 40 morts<sup>9</sup> à la guerre entre 1914 et 1919, il convient d'ajouter quatre décès après 1920 ayant un lien manifeste avec la participation à la guerre de 1914-1918. Ainsi, Jean GUIMBERTEAU détaché aux usines Panhard meurt de tuberculose en 1921 à Bouliac. De même Jean DELUGA, gazé, disparaît en 1923. Ou encore Georges Alexis LOSTE, très malade depuis 1916, expire en 1929 pour rhumatisme articulaire.

Faut-il établir le bilan d'une guerre aussi meurtrière pour la commune de Tresses ? Considérer que 32 morts<sup>10</sup> sur une population masculine de 380 âmes, soit un peu plus de 8 % est un moindre mal ? Ou au contraire s'inquiéter de la disparition de près de 20 % de la population masculine si on prend seulement l'ensemble des 179 livrets militaires, voire près de 25 % si on écarte les 32 individus qui ne se sont jamais approchés des zones de combat ? Sans oublier que la

---

7 Extraits du livret militaire

8 Extrait de son livret militaire

9 Ce total n'est pas comparable à celui des morts inscrits au Monument au mort de Tresses, car nous avons retenu pour l'analyse l'ensemble des livrets militaires collectés, sans écarter les mobilisés qui n'avaient pas de lien formellement établi sur la commune, tout en y étant passés à un moment donné.

10 Ce sont les soldats dont les noms sont portés sur le monument aux morts de Tresses

perte de jeunes adultes aura un effet sur la démographie à Tresses comme dans toute la France dans les années qui suivent.

A tous ces soldats, la nation a souhaité apporter un soutien, parfois financier dans le cas des décès et souligner le courage des combattants en leur donnant des décorations pour rappeler le sacrifice consenti. Une grande partie des Tressois ont bénéficié de plusieurs distinctions. Le plus couramment il s'agissait de la croix de combattant, de la médaille de la Victoire et d'une médaille commémorative. Pour les soldats intervenant dans les colonies, il est accordé la Médaille coloniale et dans le cas de l'Orient, la Médaille d'Orient.

Durant la première guerre mondiale, le besoin de créer une récompense pour les combattants s'est imposé rapidement. La Croix de guerre 1914-1918 devient effective en avril 1915 et permettait aux chefs militaires de décorer les plus vaillants des soldats sur les lieux même des combats<sup>11</sup>. Au total, 14 soldats tressois, au moins, sont titulaires de la Croix de guerre. Les quelques exemples de décorés tressois qui suivent fournissent aussi l'occasion de rappeler que les médaillés n'étaient pas seulement des combattants. Le premier Tressois à recevoir cette distinction est Martial CAMPAGNE : « *très belle attitude au combat du 10 juillet 1916 n'a pas hésité à se porter à découvert avec son fusil mitrailleur pour soutenir une fraction de la Cie* ». Pierre CARSOULLE a été cité à l'ordre du régiment en août 1915 : « *sergent dévoué et énergique en dirigeant les équipes de brancardiers dans un endroit battu par l'artillerie a été blessé d'un tir d'obus à la tête* » et pour cela il reçoit la Croix de guerre 1914-1918 en décembre 1915. Il en est de même pour Jean BARON qui se révèle par son courage en tant que brancardier lors des combats du 17 au 20 avril 1917. Quant à Pierre VIDAL qui sera notre dernier exemple, c'est en tant que cuisinier qu'il « *a montré dans des circonstances difficiles un courage et un entrain remarquable qui ont été le plus bel exemple pour ses camarades* »<sup>12</sup>.

## **Le « carnet de guerre » de deux soldats tressois : Jean René MARTIN et Hippolyte ADEMA**

### **Le « carnet de guerre » de Jean René MARTIN**

Quand début août 1914, la cloche de Tresses, comme dans toutes les communes de France, sonne le tocsin de la mobilisation, elle sonne aussi le glas d'un ancien monde et d'une société traditionnelle. Comme tous les Tressois mobilisables, Jean René MARTIN, jeune charpentier de 20 ans, est appelé le 2 août 1914. Fils de Joséphine Viathoue et d'Oscar MARTIN, il est né à Tresses le 19 janvier 1894. Il a tenu un «carnet de guerre» que sa famille conserve toujours précieusement. Mobilisé au 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il est allé au combat à partir d'avril 1915, les séjours dans les tranchées alternant avec les périodes de repos.

Au 18 octobre 1915, il nous signale sur son carnet un bon repas «*avec deux perdreaux pris au lacet et un merle tué par lui-même*».

Le 29 novembre 1915, il change de régiment et passe au 4<sup>e</sup> génie.

Le 19 mai 1916, son bataillon est dans l'enfer de VERDUN où la bataille fait rage depuis février. Il est au Mort-Homme à la côte 304 et à 2 heures du matin, le 10 juin, il reçoit un éclat dans la main gauche avec une légère blessure au visage. Évacué, il se retrouve à l'hôpital de Valence dans

11 Le premier poilu à recevoir la Croix de guerre fut le caporal Silvain Métivier le 23 février 1915

12 Toutes les citations sont extraites des livrets militaires

la Drôme. Il est cité à l'Ordre de la 11<sup>e</sup> Armée en date du 18 juin 1916 et décoré de la croix de guerre. « *MARTIN Jean René, matricule 15 652, 4<sup>e</sup> du Génie, bon sapeur, blessé le 10 juin en travaillant au tracé d'un boyau de 1<sup>ère</sup> ligne a fait preuve de beaucoup d'énergie pendant qu'il rejoignait le poste de Secours...* »



Après ces longs mois de guerre en France, nous allons pouvoir le suivre dans un épisode peu connu de la première guerre mondiale. Il quitte Grenoble le 6 janvier 1917 pour rejoindre l'armée d'Orient. Il traverse toute l'Italie et arrive le 10 au port de Tarente dans le sud de la péninsule avant le débarquement au port albanais de Santi-Quaranta (Saranda aujourd'hui) le 24 janvier. Il est au tout début de ses pérégrinations balkaniques. Le 30 septembre 2017, son régiment embarque sur le navire grec « Spartis » et passe au large de Corfou, de l'île d'Ithaque, séjourne à Itea et en profite pour se rendre à Delphes. A Itea, il écrit « *ville grecque bien mieux organisée que l'Albanie, il y a un peu de vin français... travaillé de mon métier et fait travailler les Grecs...* ». Le 10 novembre sur un autre navire, il franchit le canal du golfe de Corinthe et arrive à Salonique (Thessalonique). C'est le 3 décembre 1917 qu'il commence sa campagne dans l'armée française d'Orient et passe par Florina en Grèce pour rejoindre sa compagnie à Vélusina, près de Monastir (Bitola actuellement) en Macédoine serbe. Nos troupes maintiennent leurs positions au prix d'importantes pertes humaines et subissent mille privations dues à l'insuffisance du ravitaillement. Cette place a une haute importance militaire.

Avec l'aide des Italiens, les combats reprennent en 1918 en Albanie, dans le massif de la Kamia. Voici donc notre jeune Tressois lancé dans des combats qui ne s'arrêteront qu'au Danube, après l'armistice sur le front français. Le 25 septembre, il est à Prilep, qui est le quartier général de la 11<sup>e</sup> armée allemande. A Veles, il faut traverser à gué le Vardar, de l'eau jusqu'aux aisselles, car les ponts ont sauté. Le 12 novembre 1918, il franchit la frontière et découvre Sofia, la capitale Bulgare. Le 19, il arrive à Vidin, petite ville au bord du Danube face à la frontière roumaine. La guerre se termine. Ils marchent tous dans la boue en novembre, sous la pluie et même la neige, vêtus de la même tenue de toile en lambeaux. La grippe espagnole fait des ravages dans leurs rangs. Les

populations serbes, qui les acclament et les accueillent, contemplant avec stupéfaction ces vainqueurs en guenilles. Comme l'a écrit un des survivants *«Ils savaient que blessés, ils ne reviendraient pas. Ils savaient que morts dans ces pays, ils seraient enfouis dans un coin désert où nulle main ne fleurirait leur tombe et où les loups s'acharneraient sur leurs dépouilles.»* Les hostilités étant terminées, le chemin du retour vers Salonique s'amorce dès le 20 novembre après un parcours de près de 2000 km en une année.

Démobilisé en 1919, il fonde un foyer et prend par la suite, avec son frère Édouard, la succession de leur père Oscar, charpentier menuisier à Tresses au lieu dit Le Mayne. René Martin avait vécu courageusement des moments dangereux et difficiles. Il n'en parla que fort peu au cours de son existence. Il décédera à Talence le 7 janvier 1975 à l'âge de 81 ans

### **Hippolyte ADEMA en armée française d'Orient**

Incorporé en avril 1915, ses premières années de guerre n'ayant pas été reconstituées, nous avons par contre la chance de connaître sa présence en Orient dès 1917. Il est au 4<sup>ème</sup> chasseur d'Afrique et porte une magnifique chéchia rouge à 3 raies noires. Il quitte le front en février, un mois après Jean René Martin. Il arrive début mars à Salonique. Dans les lettres à ses sœurs il décrit le camp où se trouvent des Français, des Anglais, des Italiens et des Serbes. *«Les gens n'ont pas de coutumes semblables aux nôtres. Pour la première fois de ma vie, j'ai fait de très belles excursions dans les montagnes grecques qui sont très pittoresques et ici beaucoup de touristes donneraient beaucoup pour en voir autant... Ici j'ai trouvé Émile Miquel qui a été nommé caporal, ce dont il est très content, car ça lui augmente la paye, ce qui fait que nous avons arrosé ses galons.»*

Le 23 août 1918, il donne des nouvelles à Thérèse, une de ses trois sœurs ; *«nous sommes mangés par les puces, le contraire qu'en France, car là-bas c'était les «totos» ou poux. Avant-hier, sont arrivés des hommes malades atteints de paludisme et de dysenterie; ces hommes étaient à moitié morts...»*. En septembre, c'est l'offensive décidée par le général Franchet-d'Espérey qui se met en place. Hippolyte est dans la zone de combat. *«...en ce moment ça tape dur par ici. Nous attendons que l'attaque réussisse pour donner de l'avant dans la plaine qui s'étend au-delà de Monastir, avec auto-cannons et automitrailleuses»*. Nous ne connaissons pas la suite de sa campagne en octobre et novembre. Mais un beau jour de décembre, sa compagnie est informée que le retour au pays est différé et qu'une intervention de l'armée d'Orient doit avoir lieu en Russie. Le moral qui était loin d'être bon ne va certainement pas s'améliorer. L'Angleterre et la France se lancent dans une politique directe, marquée par la volonté de maintenir leur influence dans la région de la Mer Noire et de contenir l'expansion bolchevique.

Le régiment d'Hippolyte sera débarqué en Russie à Odessa en décembre 1918,

Les opérations se déroulèrent jusqu'en avril 1919 et se soldèrent par un échec total avec l'évacuation d'Odessa et de Sébastopol prises le 28 avril par les Rouges.

Hippolyte revenait enfin à Tresses après de longs mois d'absence et une prolongation peu appréciée après l'armistice du 11 novembre 1918. Hippolyte qui était un bon musicien de l'harmonie Ste-Cécile de Tresses a écrit une chanson intitulée «Odessa valse » sur l'air des « Costauds de la lune ».

Il est décédé à Tresses le 10 octobre 1957.

## De 1920 à la seconde guerre mondiale

Des extraits des délibérations du conseil municipal de Tresses en cette année 1920 montrent que la commune tient à fêter la victoire et la paix tout en célébrant les disparus.

31 octobre 1920 : *A l'occasion du cinquantenaire de la République qui est aussi l'anniversaire de l'Armistice, le conseil décide que les édifices publics seront pavoisés, qu'à l'issue du service religieux, une gerbe de fleurs artificielles sera déposée sur la pierre du monument aux morts, qu'il sera fait un banquet de confraternité ainsi qu'un bal public offert gratuitement à la jeunesse*

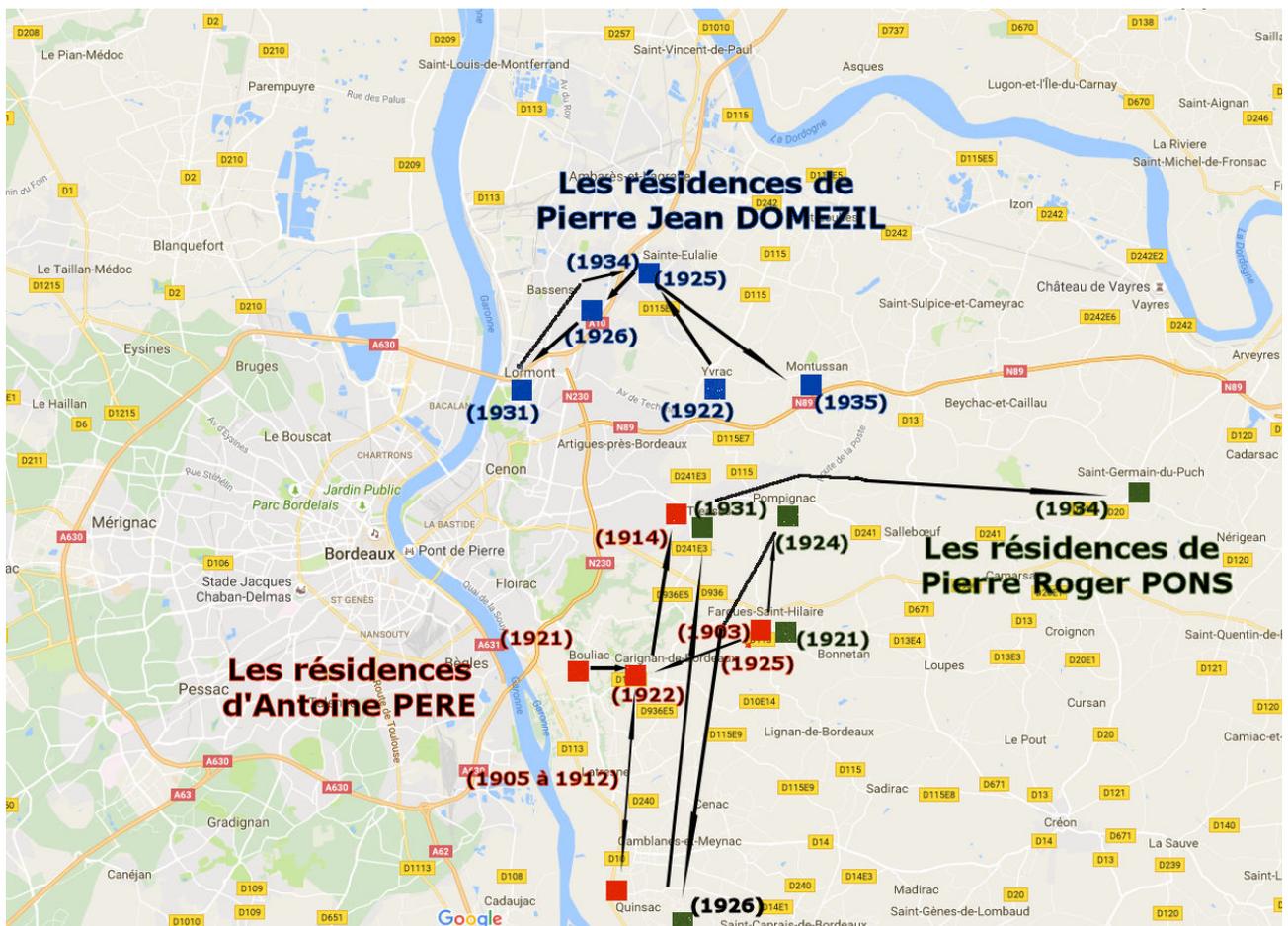
20 février 1921 : *Le conseil décide d'accorder à chaque élève admis au certificat d'études un livret de Caisse d'Épargne de dix francs.*

12 juin 1921 : *Le conseil décide que l'inauguration du monument aux morts pour la France aura lieu le dimanche 24 juillet 1921*<sup>13</sup>.

De retour de la guerre, la grande majorité des poilus tressois retrouvent leur environnement de travail. Certains cultivateurs poursuivent leurs déplacements au gré des besoins des grands domaines agricoles et leurs métairies. La carte ci-jointe donne une idée des mouvements liés au travail de la terre pour trois habitants de Tresses.

---

<sup>13</sup> Le monument aux morts de Tresses met en exergue le nom de 32 soldats qui sont morts pour la France. Cette liste constitue un instantané des informations dont disposait, à la date de sa réalisation, le conseil municipal de Tresses. Les données actuelles, numérisées, permettent une analyse bien plus fine de chaque cas et d'autres noms auraient vraisemblablement pu être mentionnés sur le monument aux morts, lesquels d'ailleurs peuvent se trouver aussi sur le monument aux morts d'une autre commune.



Parfois, le nom de l'exploitation agricole est mentionnée. Dans le cas d'Antoine PÉRÉ, il ressort qu'en 1925 il est ouvrier agricole du « domaine Dugourdin » à Fargues-Saint-Hilaire. Pierre Roger PONS est quant à lui installé au Château du Grand Puch en 1934, dans la commune de Saint-Germain-du-Puch. Il s'agit actuellement d'une propriété viticole de 190 ha. Enfin, Pierre Jean DOMÉZIL opère dans le château Puymiran à Montussan dans les années 1930.

Toutefois, plusieurs anciens soldats tressois quittent leur métier de cultivateur pendant cette période de l'entre-deux-guerres. Le contenu des livrets militaires ne fournit pas de précisions pour tirer des conclusions solides, mais on peut avancer compte tenu de l'évolution de la société française en général, que ces changements dans l'emploi tiennent à la fois des effets de la modernisation des grands domaines agricoles qui de facto deviennent de moindres employeurs et de la demande des entreprises industrielles en forte progression.

Nous avons relevé 25 modifications de profession sur les livrets militaires. Un premier constat s'impose : la possibilité de se tourner vers un autre emploi est meilleure pour les jeunes adultes, ceux incorporés entre 1910 et 1917 (19 sur 25), que pour les autres. D'autre part, aucun des hommes nés avant 1880 ne change de profession. Cela peut tout autant tenir à la sécurité de l'emploi lié à leur ancienneté dans une ferme qu'à la difficulté pour tous ces cultivateurs, la quarantaine passée, de prendre une nouvelle orientation.

Sur les 25 mutations vers une nouvelle profession, 15 concernent des cultivateurs, deux des jockeys, deux autres des étudiants. Il reste six autres cas très différents les uns des autres : un garçon de salle, un valet, un sabotier, un serrurier et un instituteur. Ce dernier devient « caissier comptable ».

Suivons le cas de deux jockeys repérés avant 1914. Au retour de la guerre leur employeur n'est plus en capacité de faire vivre une écurie de course. Ainsi, Hippolyte ADEMA devient charpentier-monteur et en 1939, l'armée l'affecte, dans ce nouvel état de guerre imminente, aux chantiers de constructions navales de Bordeaux. Gaston MAROY semble continuer de servir dans l'armée. En 1928, le livret militaire mentionne son affectation dans la télégraphie militaire et il se

retrouve en 1933, chef d'équipe dans le domaine de la télégraphie, à Clermont-Ferrand, puis à Angoulême en 1934.

En analysant les nouveaux métiers des anciens poilus, on relève que trois d'entre eux sont devenus charpentiers, deux manœuvres, deux agents des PTT, deux autres mécaniciens. Par ailleurs les deux étudiants rentrent dans l'enseignement dont Jean Célestin DAGENS, amputé du bras gauche suite à une blessure en août 1916<sup>14</sup>, qui devient professeur dans une université catholique de Nimègue aux Pays-Bas. Mais ce qui frappe, c'est la variété des orientations prises par le plus grand nombre. Est-ce une régression en passant d'un emploi stable de jardinier dans un grand domaine à celui de journalier agricole ? Et ce sabotier (perte de clients?) qui devient huilier . Et ce cultivateur qui devient marchand de grains. Un boucher choisit de devenir propriétaire exploitant. On note aussi un cantonnier, un poseur de voies, un cuiseur de viande, un boulanger. Bref toute une palette qui prouve que pour ces soldats issus pour la plupart du monde agricole, l'avenir se situait dans des emplois liés à l'industrie et au secteur tertiaire.

Alors que la grande crise de 1929 pointait à l'horizon, le conseil municipal de Tresses considérait le moment venu de se préoccuper de réunir les fonds nécessaires à l'électrification complète de la commune. La somme à couvrir au moyen d'obligations remboursables en trente ans et portant intérêt voisin de 3,5% avoisinait 125 000 F, déduction faite du concours de l'Etat et de la société concessionnaire. Trois ans plus tard, M. le Maire rendait compte de l'état des travaux d'électrification qui touchaient à leur fin. L'accès à l'électricité n'excluait pas la défense des intérêts locaux. Ainsi, sur la proposition de M. Hector ARMENAUD, le conseil décide d'adresser la lettre suivante à M. le Préfet (1933) : *«Nous faisant l'écho des doléances de la population de Tresses, nous protestons respectueusement mais énergiquement contre la quasi-interdiction de fabrication des piquettes édictée par la loi du 8 juillet 1933. La piquette est une boisson légère, fraîche et saine, de tous temps appréciée par nos populations laborieuses, et au point de vue hygiénique ... Nous demandons un peu plus de liberté quand cette liberté ne nuit à personne et le droit de boire de la piquette, puisque nous aimons cette piquette ; nous protestons contre son interdiction et nous demandons une modification rapide de la loi qui nous brime.»*

Le 11 février 1934, le maire fait connaître les prix approximatifs établis par l'ingénieur du service vicinal pour le cylindrage en partie (1 000 m) et le goudronnage en totalité du chemin de Mélac.

En 1935, le maire, William TAYLOR, ne se représente pas pour les élections municipales. Il aura été le maire de Tresses pendant près d'une trentaine d'années. Il vend le domaine de Lisennes à la famille Soubie qui fournira à son tour une lignée de maires après la seconde guerre mondiale.

Dans cette période qui précède la seconde guerre mondiale, les conseils municipaux se font l'écho des préoccupations nationales. Ainsi, en 1938 le conseil municipal de Tresses adressait à M. le président DALADIER et à son gouvernement l'expression de sa vive gratitude pour le dévouement dont ils avaient fait preuve pour le maintien de la paix et leur faisait confiance pour assurer une politique d'ordre et de concorde, indispensable à la prospérité du pays.

Les plus jeunes mobilisés pendant la guerre 1914-1918 sont sous la menace d'un second conflit mondial. De fait l'armée leur donne des missions et en raison de leur âge, les place dans un service auxiliaire en prévision des événements à venir. C'est ainsi que six Tressois sont affectés à la poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles, tandis que d'autres comme Hippolyte ADEMA sont orientés vers les chantiers de construction navale.